



Les sensibilités paysagères

Les zones sensibles

Les zones répertoriées comme sites à sensibilité paysagère sont liées à un espace, où les problèmes se cumulent.

Ces espaces sont des zones où il est possible de proposer des solutions d'aménagement pour augmenter la qualité paysagère des sites.

En effet ces zones sensibles sont souvent situées en entrée de village, où la pression urbaine est la plus forte. La notion d'entrée de village est très importante car liée au caractère identitaire de la commune, les nouvelles habitations entraînant une perte de cohérence sur le territoire, voire la disparition d'une ancienne façade patrimoniale.

Les haies monospécifiques de résineux

Les nombreux étangs qui jalonnent la Porte d'Alsace sont souvent entourés de haies de résineux délimitant le terrain.

Les étangs situés dans l'espace ouvert et délimités par des haies ne sont plus visibles, du fait de la taille des arbres arrivés à maturité. Ils marquent le paysage par leur hauteur et sont visibles de loin, car souvent situés en fond de vallon. En effet, les espèces employées sont des sapins ou thuyas, exogènes et elles dépassent la taille des arbres indigènes.



Obstacle au point de vue (Montreux-Jeune)



Haie à l'entrée de Balschwiller

Ces haies sont également remarquables le long des propriétés et dans les villages. Leur densité, été comme hiver, a été un facteur de choix dans la plantation de ces haies pour éviter d'être vu. Sur plusieurs communes, les entrées de villages sont ternies par la hauteur et la densité des haies, qui cachent le paysage.

Ces haies ont une valeur écologique très faible, en effet elles ne sont pas favorables à la faune et à la flore locales. Elles entraînent donc un appauvrissement et un affaiblissement du réseau écologique local.

Comment créer une haie « naturelle » ?

Comme pour toute plantation, le choix des espèces se fait en fonction du type de sol, du climat, de l'ensoleillement et du rôle attribué à la haie. Peuvent être retenues de préférence des espèces qui se développent naturellement dans les haies de la région.

Il existe de nombreuses formes de haies mais toutes constituent des refuges pour la faune et la flore locales. L'important dans une haie est de permettre la biodiversité, ceci passe par le développement de plusieurs strates et donc la création de nombreuses niches écologiques.

Une haie bien pensée (perméable - contrairement aux haies de thuyas qui créent des zones de turbulence) peut permettre de réduire les effets du vent. Le rôle contre l'érosion et le lessivage des sols est aussi important pour les grandes étendues de terre et en bordure de cours d'eau.

Les plantations monospécifiques

Ce sont des plantations d'arbres d'espèces non indigènes.

En Porte d'Alsace, seules des espèces de résineux ont été répertoriées. Elles sont relativement peu nombreuses et de petites tailles.



Plantation monospécifique à Falkwiller

Ces plantations sont soit localisées en bordure de forêt pour s'intégrer au massif sans créer de point d'appel dans le paysage, soit situées dans l'espace agricole en étant facilement repérables depuis certains points de vue.

Certaines plantations ont également été plantées aux abords des villages et dans les espaces intravillageois.

La densité et l'opacité des arbres plantés, ainsi que leur hauteur les font fortement dépasser de la strate arborée indigène et des habitations en marquant le paysage péri-villageois.

Ces plantations, de la même manière que les haies monospécifiques, ont une valeur écologique très faible.

Les plantes exogènes envahissantes

Les espèces exogènes peuvent être définies comme étant des espèces importées et dont l'introduction provoque ou est susceptible de provoquer des nuisances à l'environnement ou à la santé humaine. Les espèces dites envahissantes sont celles qui présentent une croissance et une multiplication souvent rapide.

Les abords de cours d'eau ne sont pas épargnés par l'occupation et la propagation intensive de telles plantes invasives (exogènes) qui colonisent très rapidement les berges et les abords des cours d'eau lorsqu'elles rencontrent un milieu favorable à leur croissance.

Elles empêchent alors le développement de la végétation indigène. La biodiversité des milieux rivulaires a ainsi tendance à s'amoinrir.

Deux types de plantes envahissantes ont été répertoriés sur le territoire de la Porte d'Alsace :

- la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)

Elle forme des buissons denses et impénétrables. Ses rhizomes résistent au gel, au feu, au fauchage et à la pollution. Elle provoque des risques de fragilisation et d'instabilité des berges.

- la Balsamine géante de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera* Royle)

Son accroissement rapide étouffe les autres plantes et entraîne un recul de la végétation indigène. Sa dissémination est très importante et est à l'origine de sa prolifération.



Ces plantes exogènes envahissantes, bien que présentes sur le territoire de La Porte d'Alsace, se montrent toutefois moins virulentes et problématiques que sur d'autres secteurs.

Les méthodes de lutte curative ont généralement une efficacité limitée. Les herbicides sont parfois efficaces mais utilisés quasi uniquement dans des zones agricoles productives laissant celles qui ne le sont pas et les autres espaces en proie aux espèces invasives.

La méthode préventive est de loin la plus efficace mais elle nécessite une prise de conscience collective et cette dernière doit de surcroît être orientée vers une stratégie de conservation de la biodiversité.

Les dépôts sauvages

Certains sites périurbains ou ruraux sont plus sensibles que d'autres à l'apparition des déchets, tels de petites zones dépressionnaires éloignées des habitations, les abords de cours d'eau ou encore les lisières forestières. D'anciens sites d'excavation peuvent également faire l'objet de décharge interdite par comblement, malgré les interdictions prises la plupart du temps par arrêtés municipaux.

Les dépôts les plus fréquemment observés sont tout d'abord les déchets verts, les gravats puis les dépôts encombrants de type vieilles machines agricoles, pneus, etc.



Les abords à mieux intégrer

Certains abords d'exploitation ou de sites industriels mériteraient de faire l'objet d'une intégration paysagère plus efficace. Ces structures attirent en effet le regard de par leur taille, leur hauteur ainsi que les à cotés.

Leur présence souvent en entrée de village coïncide au premier regard et à la première impression d'une personne arrivant dans la commune.